HAL
open science

Vitry-le-François : un territoire à la recherche d'une nouvelle identité au travers de la transition énergétique

Julie Gobert

To cite this version:

Julie Gobert. Vitry-le-François : un territoire à la recherche d'une nouvelle identité au travers de la transition énergétique. Christine Bougeard-Delfosse, Vincent Boyer, Leïla Damak, Pascale Ertus, Florence Gourlay, Claire Maheo, Clément Marinos. Territoires fabriqués/Territoires instrumentalisés. Entre considération et négation de la complexité territoriale, Presses universitaires de Rennes, pp.193-203, 2020, 978-2-7535-7989-7. hal-03117459

HAL Id: hal-03117459

https://hal.science/hal-03117459v1

Submitted on 21 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vitry-le-François : un territoire à la recherche d'une nouvelle identité au travers de la transition énergétique

Julie Gobert

Chargée de recherche INSA Strasbourg

Chercheure associée au Lab'Urba et au LEESU

Julie.gobert@enpc.fr

Résumé

Cet article vise à montrer comment le territoire, support d'un projet de transition énergétique, est utilisé comme moyen de limiter les zones d'incertitude (découlant de la redéfinition des périmètres des intercommunalités des régions) et de se réapproprier son futur. En effet, le pays de Vitry a été soumis à la déprise industrielle et a subi une baisse démographique, phénomènes contre lesquels il était impuissant n'étant pas le décisionnaire. Par ce volontarisme et ce marketing territorial, les tenants d'un système énergétique décentralisé (particulièrement au sein d'une des intercommunalités) cherchent à trouver les voies d'une nouvelle attractivité et d'un développement territorial tourné vers l'innovation. Mais derrière les intentions, la mise en application se heurtent aux mêmes difficultés que précédemment : les pouvoirs publics locaux ne peuvent impulser seuls une dynamique territoriale.

Vitry-le-François : un territoire à la recherche d'une nouvelle identité au travers de la transition énergétique

La France a adopté à l'été 2015 la loi de transition énergétique pour la croissance verte publiée au Journal Officiel du 18 août 2015 s'est voulue ambitieuse dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois l'engagement des collectivités publiques sur cet enjeu multiforme qu'est l'énergie n'est pas nouveau (Bertrand et al., 2013 ; Poupeau, 2013). La transition énergétique ne peut être pensée indépendamment de la géographie des territoires et des agencements d'acteurs (Labussière, 2016 ; Scarwell et al., 2015 ; Rumpala, 2013)

Nous avons donc décidé d'étudier la stratégie d'une intercommunalité sur la question énergétique, visant à mettre en place un système d'énergie décentralisé (SED), c'est-à-dire un projet repensant globalement la production, la consommation d'énergie sur un espace particulier et en prenant en considération la multiplicité des activités humaines. L'étude du projet porté par la communauté de communes de Vitry le François permet d'interroger la manière de penser la ville au regard des enjeux de transition énergétique. Ce territoire a connu la déprise industrielle et aujourd'hui encore le départ de grandes entreprises ; malgré quelques atouts touristiques (lac de Der, vignobles de Champagne), il ne bénéficie pas d'une identité affirmée et souffre d'un manque d'attractivité. En dépit de ce tableau en demi-teinte, les élus souhaitent permettre au territoire de s'adapter aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, en lien avec les industriels. Ainsi les tenants d'un Système Energétique Décentralisé (SED) considèrent que l'environnement, et plus encore l'énergie, constitue un facteur de développement, et donc d'emplois. Les maîtres mots de cette mobilisation sont : économie circulaire, transition énergétique et écologie industrielle.

Suite à une étude menée en 2016, s'appuyant sur de l'observation participante et des entretiens semi-directifs, nous cherchons au travers de cet article à explorer la manière dont ce projet systémique participe d'une recherche de visibilité interne et externe et d'une manière de lutter contre l'incertitude politique et administrative en se réappropriant les règles (Muller, 2005). Aujourd'hui ce projet de transition énergétique peut être considéré comme une entreprise de marketing territorial, constituant un mythe refondateur d'une identité. Au demeurant, il achoppe dans sa capacité à faire narration et sens pour tous.

I. Collectivités locales et transition énergétique : éléments bibliographiques

Plusieurs approches ont cherché à décrire de manière globale les processus de transition ces dernières décennies, dont le cadre théorique du management de la transition au travers d'une perspective multi-niveau, expliquant comment une innovation peut intégrer le régime dominant suite à une série d'épreuves sans que le succès soit garanti (Geels, 2002). Cependant ce cadre laissait de côté la dimension spatiale du changement. Aussi pour combler ce manque, différents concepts ont émergé. Nevens et al. (2013) mettent lui en avant la manière dont des villes peuvent créer des *« urban transition labs »*. Les villes sont ainsi considérées de plus en plus comme des arènes importantes pour restructurer le facteur énergétique (Jaglin, 2014). Debizet et al. (2016) parlent de '*socio-energetic nodes'* permettant d'analyser de manière concomitante les changements de régime socio-techniques, le rôle des acteurs et celui de l'espace, physique et approprié.

Devant les défis importants qu'elle pose (décarbonation de l'économie, lutte contre le changement climatique, lien avec l'économie circulaire) la transition énergétique plus que jamais oblige à réfléchir de manière systémique et territorialisée et à comprendre le rôle des acteurs, des institutions, des artefacts et de l'espace (Nadaï et al., 2014 ; Knoepfel et al., 2006). A certains égards elle est vue comme un moyen de fédérer autour d'un projet une pluralité d'acteurs locaux, de trouver les voies de la compétitivité face aux autres territoires, de faire lien entre des secteurs différents tant publics que privés (logement, transport, développement économique…) (Roudil, 2017).

A l'instar de Hodson et Marvin (2010) qui explorait le rôle des métropoles à développer des stratégies pour la transition énergétique, parfois en contradiction, en avance ou en adéquation avec leur Etat d'appartenance, il s'agit dans cet article d'explorer la transition énergétique telle qu'appréhendée par une communauté de communes de taille moyenne (Bombenger et al., 2014). Quelles capacités a-t-elle de concrétiser la transition énergétique en prenant en compte ses caractéristiques propres ?

Ce volontarisme semble avant tout servir une stratégie de développement territorial et d'attractivité. Apparaître comme un *front runner* dans ce domaine en couplant enjeux énergétiques et économie circulaire nourrit une démarche (non proclamée comme telle) de marketing territorial. Les collectivités cherchent ainsi à diminuer les incertitudes (face à des décisions qui leur échappent : délocalisation d'emplois, reconfiguration des intercommunalités…), à reprendre la main et à être actrice de la redynamisation le territoire.

Ce faisant, la transition énergétique devient un mythe mobilisateur, où l'atteinte des objectifs en termes de diminution de la consommation énergétique devient avant tout un drapeau permettant de revendiquer une spécificité territoriale. Celle-ci doit à la fois mobiliser en interne les acteurs du territoire, mais aussi séduire les acteurs externes : des entreprises qui viendraient s'installer, les institutions qui peuvent financer les projets, de nouveaux habitants/actifs qui s'installeraient pour travailler. Au demeurant le mythe « abolit la complexité des actes humains, leur donne la simplicité des essences, il supprime toute dialectique, toute remontée au-delà du visible immédiat, il organise un monde sans contradictions parce que sans profondeur, un monde étalé dans l'évidence, il fonde une clarté heureuse ; les choses ont l'air de signifier toutes seules. » (Barthes, 2010, p. 240). Et c'est à cela que les collectivités publiques sont confrontées.

II. Etude de cas et méthodologie

2.1. Présentation du terrain : une agglomération décroissante

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der compte 35 communes (26 264 habitants – INSEE 2012) et se structure autour de la ville de Vitry-le-François (13 065 habitants, 52,5 % de la population de la communauté de communes – INSEE 2012), quelque peu excentrée dans cet ensemble. Vitry dans la convention de rénovation urbaine 2005-2009 était ainsi caractérisée : « forte prédominance du parc de logement social [avec pour principal bailleur Vitry-Habitat], en situation financière précaire, un contexte socio-économique très fragile et une forte segmentation de la ville. » De fait le territoire souffre d'un certain nombre de coupures urbaines en raison de trois canaux (de la Marne à la Saône, Marne au Rhin, Canal

latéral de la Marne), de deux rivières (la Marne et la Saulx) et de la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg.

Elle est insérée dans le Pays Vitryat, territoire sur lequel agit ADEVA (Association de Développement De Vitry et de son Arrondissement) qui compte 47 578 habitants (INSEE 2011) répartis sur 102 communes (voir fig. ci-dessus). Le pays recouvre quatre communautés de communes, dont celle de Vitry qui constitue le pôle urbain et 3 autres plus rurales et qui ont une ingénierie moins développée que la communauté de communes de Vitry. L'enjeu principal reste de travailler sur l'attractivité du territoire et son développement.

Le Pays Vitryat se caractérise par une forte empreinte rurale. Le territoire est faiblement peuplé hormis la ville de Vitry. L'agriculture y est le secteur prédominant tant par son poids économique que par la surface qui y est consacrée. Cet espace rural connait actuellement une transition avec un rajeunissement des agriculteurs et une diversification des activités. Par ailleurs les coopératives ont l'impression d'être redevenues attractives pour les jeunes car le secteur agro-industriel attire tout type de profils.

La population vitryate touche des niveaux de revenus faibles. Pour l'Insee, la zone de Vitry-le-François connaît une « Précarité forte, avec un niveau de revenus faible et une disparité forte ». Le territoire s'avère faiblement attractif pour les nouveaux résidants et les personnes qualifiées ; d'où la difficulté d'embauche sur certains métiers (frigoriste, énergéticien…).

2.2. Méthodologie déployée

Les chercheurs ont été mandatés par EDF à l'automne 2014 pour réaliser une mission qui visait à accompagner la communauté de communes de Vitry Champagne Der dans la structuration de la gouvernance et de l'animation de son projet d'écologie industrielle et territoriale (EIT). Accompagnement qui se traduisait par plusieurs objectifs : d'une part sensibiliser et/ou former les différents acteurs du territoire aux principes de l'EIT en adaptant le discours à chaque cible en vue de faciliter leur mobilisation (pour la mise en œuvre des synergies, et pour leur contribution à la gouvernance de la démarche sur le long terme) ; d'autre part aider les acteurs dans la co-construction d'une stratégie de gouvernance adaptée au contexte du territoire par le biais préalable d'un diagnostic dont les résultats sont en grande partie issue. Cette étude du territoire a été réalisée à partir d'une analyse des différents documents élaborés par les institutions[1] en vue de bien comprendre les enjeux du territoire et les positionnements stratégiques et politiques des différents acteurs clés. Elle a été approfondie d'une série d'entretiens effectués auprès d'acteurs clés (publics et privés) du territoire de manière à mieux appréhender le jeu d'acteurs en présence, leurs représentations du projet et de ses enjeux, leurs attentes et leur maturité quant à la question de l'écologie industrielle.

[1] Contrat de ruralité du Pays Vitryat - Accord-cadre, 2017-202, 97 p. ; Projet de territoire, Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, Actualisation de mai 2016, 73 p. ; Contrat de ville 2015-2020 Vitry-le-François, 120 p. ; Actualisation du programme de mandature, Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, 28 p. ; Dossier de candidature à l'APPEL A PROJETS ADEME sur l'ECONOMIE CIRCULAIRE CHAMPAGNE - ARDENNE 2015, 31 p. ; OPEV, Etat des lieux du territoire de Vitry le François – Zoom sur le secteur de l'industrie, 48 p. ; ADEVA, Diagnostic socio-économique. Etat des lieux des principales tendances qui caractérisent le bassin vitryat, http://www.pays-vitryat.fr/wp-content/uploads/Diag-socio-eco-V2-05-2017.pdf ; notes INSEE sur l'évolution de la démographie et des chiffres de l'emploi.

Seize entretiens ont donc été menées début 2016 (entre janvier et avril) avec les organismes figurant dans le tableau ci-après.

Figure 1 – Tableau des entretiens menées pour l'étude

Organisme	Nom et fonction
CCVCD	Président de la CCVCD, Maire de Vitry
	Directeur des Services Techniques
	Directrice du développement économique
ADEVA	Directrice
Conseil Départemental de la Marne	Président
DREAL Région	• Chef de la Mission Connaissance et Développement Durable • Chargée du service transport-énergie, en charge de TPCV
ADEME Région	• Chargée de mission Economie Circulaire • Chargée de mission management de l'Environnement et du Climat
CCI	• Président • Chargée de Mission environnement
Chambre d'Agriculture de la Marne	• Elu au bureau de la Chambre et agriculteur du territoire. • Responsable Marché Clients publics
Coopérative agricole - SCARA	• Directrice • Un Vice-Président
Industriels	Malteurop, directeur d'usine, également Président de l'association des industriels de la zone industrielle Vitry- Marolles
	Arcelor, responsable RSE du site
	La Marnaise, BTP, directeur
	Tricoflex, responsable RSE
	Dalkia, directeur du site
	Elivia, Industriel agroalimentaire, directeur

III. La structuration du projet de système décentralisé de l'énergie : une vision territoriale systémique

Le Système d'Energie décentralisé constitue un moyen pour un opérateur historique de l'énergie (producteur et distributeur) de repenser sa stratégie d'implantation sur les territoires et de tester avec ses clients de nouvelles modalités de partenariat. Face à l'ouverture de la concurrence, à l'accroissement du recours aux énergies renouvelables et à la demande citoyenne et institutionnelle d'avoir plus recours à des systèmes plus circulaires, EDF a cherché avec le pays Vytriat et la communauté de communes de Vitry Der Champagne à mettre en place un projet innovant allant de la production d'énergie à sa consommation, en intégrant les enjeux

de diminution de la consommation et ceux du partage de certains flux entre acteur économiques. Il s'agissait donc de repenser le territoire, ses ressources, son aménagement, les comportements pour mettre en place des actions concrètes.

3.1. Le projet de système énergétique décentralisé : une structuration entre EDF et la communauté de communes

Touché par le départ d'industries ou la suppression d'emplois, le territoire de Vitry (donc à la fois sa ville et ses pourtours) est considéré comme en perte de vitesse. En dépit de ce contexte, plusieurs acteurs n'ont pas souhaité se laisser submerger par cette image négative et l'ont considéré de manière dynamique : les industriels qui continuent de croire dans les ressources matérielles et immatérielles du pays vitryat, les hommes/femmes politiques locales, les cadres des collectivités territoriales… Aussi ambitionnent-ils de faire connaître progressivement une transition au pays vytriat, transition qui lui permette de s'adapter aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Les acteurs publics, et en particulier ceux impliqués dans la communauté de communes et/ou le pays vytriat, pensent que le territoire est en voie de recomposition qu'il peut s'affirmer par certaines de ses spécificités, lesquelles seraient amener à devenir des valeurs-ajoutées, aujourd'hui peu mobilisées.

Trouver de nouveaux moyens pour attirer les entreprises et les habitants, mais surtout pour donner une image positive du territoire, passe selon les techniciens et élus des collectivités par la mise en valeur des atouts naturels et agricoles (truffières, champagne…) du territoire, en particulier pour favoriser le tourisme. A ce titre le lac de Der est souvent cité, d'autant qu'un certain nombre de services et d'équipements de loisirs ont été créés autour. Il s'agirait pour ces acteurs d'établir une stratégie touristique cohérente sur l'ensemble du territoire pour mettre en avant les atouts du territoire auprès d'acteurs extérieurs mais aussi pour changer le regard des habitants et usagers actuels de ce territoire qui nourrissent une image négative de ce bassin industriel en profonde recomposition.

C'est dans cet esprit que le Système énergétique décentralisé a été pensé par le président de la communauté de commune et EDF. Ce projet se base sur le principe que l'environnement et plus encore l'énergie constituent des facteurs de développement et donc d'emplois, dans le bâtiment, la rénovation des logements, et permet aussi d'attirer des bureaux d'études spécialisés et donc une main d'œuvre diplômée. Il comprenait d'abord la réalisation d'un audit énergétique sur tout le territoire du Pays vitryat, puis la mise en place d'un ensemble de projets structurant le SED.

Bien que le territoire d'action envisagé soit le pays, l'incarnation politique reste du côté d'une des intercommunalités de ce territoire. De même c'est au niveau de la CCVCD que l'ingénierie est la plus mobilisée, même si le travail d'ADEVA sur le développement économique est non négligeable.

3.2. Les actions prévues dans le cadre du Système énergétique décentralisé

La volonté d'accompagner le territoire et l'ensemble des acteurs (petites communes, entreprises, etc.) vers une transition énergétique se concrétise par la définition par ADEVA et

de la communauté de communes dans le cadre du SED d'objectifs déclinés en actions. Le but général était de penser la transition énergétique sur le territoire de la production de l'énergie (favoriser les énergies renouvelables comme la méthanisation, l'hydraulique, l'éolien[2]…) à sa consommation, en intégrant les enjeux techniques, économiques et humains (usages, mobilités…). Sept thématiques centrales ont ainsi été ciblées : les (ré)aménagements urbains, la restructuration du réseau de chaleur, la rénovation du bâti, la maîtrise de l'énergie, la consolidation de nouvelles modalités de production, l'aide à la structuration de filières nouvelles répondant aux enjeux de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle, et de la valorisation des agro-ressources, et le soutien à des projets innovants dans le domaine notamment de la mobilité. La figure ci-après donne un aperçu des projets visés.

Figure 2 – Les projets inclus dans le SED

Projet de rénovation dans le résidentiel diffus

Projets d'aménagement urbain à Vitry-le-François

- Vieux Port
- Centre Aquatique
- Quartier du Hamois
- Quartier Rome-Saint Charles
- Eco-quartier Nithard
- Cuisine centrale
- Pôle gare

Projet de maîtrise de l'énergie

- Sensibilisation des marchés : résidentiel, tertiaire, agriculture, petite industrie
- Optimisation de l'éclairage public

Nouvelles modalités de productions d'énergie

- 5 projets de méthanisation
- Projets hydrauliques (micro-barrages, doublement de la centrale de Der)

Projets liés aux industries et filières (développement de la filière bois, projet d'EI)

Projets sur la mobilité (véhicules électriques urbaines)

Développement des réseaux de chaleur

Le constat notamment décliné dans le contrat rural du pays vytriat se base sur plusieurs aspects :

- « la majeure partie de la consommation résidentielle est imputable aux maisons et au secteur privé. Les résidences individuelles construites avant 1948 représentent à elles-seules environ 35% de la consommation résidentielle du Pays Vitryat. »
- Une incapacité aujourd'hui à correctement mobiliser les différentes ressources du territoire (bois, produits agricoles…) pour favoriser l'économie locale.

[2] Plusieurs communes sont couvertes par une zone de développement de l'éolien et situées en zone favorable au schéma régional éolien.

- Malgré la présence d'éoliennes les retombées économiques sont limitées.
- Il existe une surconsommation énergétique du territoire liée aux activités industrielles.

Les ambitions portées par le SED sont donc appelées à avoir des effets concrets du point de vue de l'urbanisme, sur la planification et sur les opérations à mener (opération de réhabilitation urbaine de plusieurs quartiers, rénovation des logements anciens privés et publics, restructuration du port) (Calvert et al., 2014). Le SED s'avère pluriel dans ses ambitions, en intégrant une nouvelle appréhension du territoire, de ses ressources, de ses infrastructures en faisant jouer les échelles : certains enjeux visent le pays dans sa dimension rurale, d'autres le territoire proprement urbain de Vitry, d'autres encore l'échelle inférieur, celle de la zone industrielle. Reste tout de même la question de la relation entre ces échelles et donc des projets.

IV. Transition énergétique, marketing territorial et adhésion des parties prenantes

Le SED participe d'une démarche de marketing territorial « qui permet d'adapter une offre territoriale contrainte, en se fondant sur la connaissance de son environnement, pour répondre à des objectifs d'attractivité et d'hospitalité » (Alaux et al., 2015, p. 62 ; Chamard, 2014). Cependant alors qu'elle devrait agir comme un moyen de mobiliser les parties prenantes dudit territoire, plusieurs limites dans la manière de mener le projet peuvent être relevées :

- le SED reste mal connu et mal compris, en partie parce que la collectivité s'est retranchée derrière une certaine « complexité » (4.2.) ;
- les acteurs économiques ont été associés mais laissant accroire que l'analyse des besoins était imposée par la collectivité (4.3.).

4.1. Création d'un storytelling territorial autour de l'énergie et de la transition énergétique

Le SED est porté par les acteurs publics (la communauté de communes, le pays vytriat, les élus) qui souhaitent. « Les croyances politiques territorialisées expriment à la fois une représentation du monde et une dimension de l'agir local. (…) Les données sociopolitiques, les croyances politiques jouent un rôle constitutif des lieux. » (Faure, Négrier, 2013). Par leurs croyances et leurs attentes (Borup, 2006 ; Lazarevitch, 2017), ils espèrent créer un cercle vertueux de coopération et d'action ayant pour bases la transition énergétique et l'économie circulaire. Certains auteurs (Miot, Rousseau, 2017) considèrent que ces acteurs ont su prendre parti du phénomène de rétrécissement urbain pour mettre en place des nouvelles politiques publiques et de ce fait instaurer une « dynamique locale visant un redéveloppement endogène et poursuivant des objectifs environnementaux et sociaux ».

A notre sens, le projet SED leur permet de faire du marketing territorial et de s'inscrire ainsi dans une « démarche volontariste d'énonciation et de fabrication initiée et développée par les acteurs institutionnels[3] ». A cette fin, les tenants du SED interprètent le territoire, son passé et son futur pour servir leur projet. Le pays vitryat possèderait historiquement une culture de

[3] Référence au colloque « Territoires fabriqués/Territoires instrumentalisés » qui s'est tenu à Vannes en juin 2017.

l'énergie et de la valorisation énergétique des ressources sur laquelle le SED ne fait que s'appuyer : la culture du peuplier, la mise en place de la 1e chaufferie bois sous l'initiative de Vitry Habitat[4], l'installation de grands sites éoliens sur le territoire de Vitry…

> « Travailler sur l'énergie c'est travailler sur le modèle… Dans une collectivité être partenaire sur l'énergie c'est se réapproprier l'énergie, ou se l'approprier… ne plus être consommateur… uniquement ! Forcément on sera toujours consommateur, mais aussi producteur. La stratégie, c'est consommer, c'est consommer mieux ! » (représentant élu de la CCVCD, janvier 2016)

La création d'HAFFNER ENERGY[5] sur la base de deux entreprises de conseil déjà existantes et l'inauguration en 2017 de leurs locaux viennent consolider ce discours territorial. Cette entreprise est au cœur du projet *Vitry hydrogène*, qui a obtenu le label « Territoire Hydrogène » en 2016[6] ; il vise le démarrage d'un démonstrateur en 2018 (sur la base d'un procédé de production d'hydrogène vert destinée à la mobilité à partir de ressources renouvelables biomasse). De même, la structuration d'un centre de maintenance en éolien reposant sur la création de dix emplois répond à cette logique vertueuse.

Ce story-telling permet aux collectivités d'affirmer leur identité dans un contexte fortement tourmenté – la redéfinition de la carte des régions et des intercommunalités laissant percevoir de possibles pertes d'influence – et de lutter contre l'incertitude. L'impératif de la transition énergétique qui transparaît dans la loi (loi de la Transition énergétique votée en 2015), dans les programmes de l'ADEME, est vue comme une opportunité à saisir pour requalifier et redynamiser le territoire. Mais ce volontarisme se heurte à de puissants freins, dont le premier est que tout n'est pas du ressort des collectivités et qu'il faut donc qu'elles intègrent les autres acteurs.

4.2. Le SED : un projet mal connu et mal compris

Le SED est supposé concrétiser sur le territoire de Vitry des objectifs d'économie circulaire et singulièrement d'EIT. Mais il bénéficie d'une notoriété très relative. D'une part parce que le terme même n'est pas transparent, d'autre part parce que la communauté de communes considérant le projet comme complexe préfère mettre en avant ponctuellement certains projets, parce qu'ils sont plus parlants pour les habitants ou les acteurs économiques, mais sans faire comprendre la dynamique globale.

Système énergétique décentralisé n'est pas un terme et un concept évident à saisir : que recoupe ce projet ? Les enjeux terminologiques sont porteurs de sens à la fois pour ceux à l'initiative des projets et ceux qui s'y intéressent et s'y impliquent. Or rares étaient les personnes interrogées, hors ceux travaillant pour les collectivités locales, qui pouvaient donner un sens au SED. Plus généralement, dans les entretiens avec les entreprises, un besoin de clarification des orientations et des objectifs du SED apparaissait assez clairement. Le projet de territoire est mal compris, génère beaucoup de questions, voire une certaine méfiance, notamment en raison du rôle non explicite d'EDF qui en est l'instigateur. Aussi le projet n'est-il

[4] Société d'habitat social de droit privé, qui en 1985, a procèdé au remplacement de 18 chaufferies collectives à fioul, par une chaufferie centrale à bois. Les chaufferies à fioul seront conservées comme sous-stations.

[5] L'entreprise intervient notamment dans la Conception et Réalisation de Centrales de Production d'Energie.

[6] Ce label doit permettre un accompagnement financier et juridique des projets retenus par les ministères en charge du développement durable et de l'industrie, le Commissariat général à l'investissement (CGI), l'Ademe, BPI France, la Caisse des Dépôts et Consignations.

pas perçu comme un moyen global de faire rebondir le territoire, contrairement à ce qu'en pensent les acteurs publics.

En outre émane des entretiens le souhait que la structuration d'un projet global d'économie circulaire se fasse avec les acteurs présents. Pour nombre de parties prenantes du territoire, il est important de mettre en concordance les différents projets qui émergent, qu'ils soient publics ou privés. Mais le dialogue, structuré par l'agglomération, reste parcellisé et empêche pour l'instant de créer cette dynamique collective. Ce qui correspond à une des failles décelées par la littérature académique : l'effet de mode sur la transition énergétique, l'économie circulaire empêche parfois de réfléchir les problèmes à l'aune des territoires et des questions sociétales qu'ils posent (Lazarevitch et al., 2017)

4.3. Une adhésion hésitante au projet des acteurs économiques

La collectivité a dégagé pour travailler avec les acteurs de la zone industrielle des thématiques de groupes de travail dont un concernait notamment l'écologie industrielle et demandait à travailler avec les entreprises. Cependant ce calendrier qui était vraisemblablement trop rapide pour parvenir d'abord à sensibiliser et former les entreprises et ensuite à les mobiliser a connu des difficultés de mise en place. Deux raisons peuvent être avancées : les besoins des acteurs cibles n'ont pas été correctement identifiés (les thématiques ne correspondaient pas finalement à un réel besoin des acteurs cibles) ; la collectivité en cherchant à territorialiser sa démarcher d'EIT avant tout sur la zone industrielle parce que ce sont des acteurs très consommateurs d'énergie n'a de ce fait pas nécessairement identifié les acteurs qui avaient des problématiques auxquelles l'EIT pourrait répondre. Or ce type de projet n'a de sens que collectivement construit (Buclet, 2011), et ce, même si l'impulsion vient d'en haut.

Par ailleurs dans la lecture du territoire tel qu'elle apparaît dans le projet SED, il est peu souligné qu'un certain nombre d'entreprises de la zone mènent des projets d'optimisation industrielle pour baisser les coûts de l'énergie, pour limiter les déchets en interne[7]. Or ces projets peuvent être des bases utiles pour penser des synergies et pour qu'elles ne soient pas imposées d'en haut. Qui plus est, l'intercommunalité ne défrichait pas le sujet au niveau de la zone d'activité. Précédemment les entreprises en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne (CCI) avaient organisé des réunions et réfléchi aux potentielles actions communes qui auraient pu être mises en place au regard des moyens et du temps que les entreprises pouvaient y consacrer. De même les entreprises de la zone sont déjà organisées en association, dont le but au départ principalement concernait avant tout la sécurité, avant de s'ouvrir progressivement. Ces pistes de réflexion préalables ont peu été prises en compte par la communauté de communes et des mésententes entre CCI et CCVCD ont eu des conséquences dans la volonté de faire et de s'impliquer des entreprises[8].

[7] En 2013 Malteurop et Dalkia ont inauguré une nouvelle chaufferie à bois. Par ailleurs la malterie valorise ses boues au travers de l'épandage dans les champs (2013). Tricoflex cherche à limiter ses déchets par différents moyens ; les tuyaux sont par exemple rebroyés. Cependant toutes les fibres polyester ne peuvent être valorisées à l'heure actuelle et deviennent un déchet banal. La Marnaise récupère les eaux usées de sa centrale à béton, concasse les déchets de bâtiments et les réintègre dans ces matériaux… Un agriculteur par le biais d'une société par action simplifiée, créée en mars 2012 prépare la création d'une unité de méthanisation sur la zone industrielle Vitry-Marolles.

[8] Ce constat vaut pour la période d'étude allant jusqu'à juillet 2016.

Ces exemples montrent le potentiel et les volontés qui existent sur le territoire, mais également le manque de réflexion commune pour faire émerger des actions partagées et conçues collectivement dès le début (Cerceau, 2014) et prenant réellement en compte les capitaux présents sur le territoire ou nécessaires (Gobert et al., 2017). L'enjeu relationnel du travail de marketing territorial semble de fait avoir été écarté.

Conclusion

L'article a cherché à illustrer la manière dont les acteurs d'un territoire (le pays vytriat), particulièrement la communauté de communes de Vitry Der Champagne et d'ADEVA, ont tenté de modifier les représentations peu attractives qu'il véhiculait au travers d'un projet de transition énergétique. Cette stratégie de marketing territorial achoppe en interne du territoire, parce que les collectivités publiques n'ont pas su encore clarifier leur positionnement et être suffisamment intégratives dans leur démarche à l'égard des acteurs économiques. Au demeurant du point de vue institutionnel, elles ont réussi à faire reconnaître le pays de Vitry comme un territoire dynamique et à bénéficier de soutiens financiers importants, pour concrétiser leur projet.

Remerciements

Bibliographie

ALAUX C., SERVAL S., ZELLER C., 2015, « Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations », *Gestion et management public*, Volume 4 / n° 2, p. 61-78.

BARTHES R., 2010, *Mythologies*, Seuil, 256 p.

BERTRAND, F., ROCHER, L., 2013, *Les territoires face aux changements climatiques : une première génération d'initiatives locales*, Éditions Peter Lang, Coll. EcoPolis.

BOMBENGER, P.H., LARRUE, C., 2014, « Introduction. Quand les territoires font face aux nouveaux enjeux de l'environnement », *Natures Sciences Sociétés*, 22, 189-194

BORUP M., BROWN N., KONRAD K., VAN LENTE H., 2016, « The Sociology of Expectations in Science and Technology », *Technology Analysis & Strategic Management*, Vol. 18, Nos. 3/4, p. 285–298.

BUCLET, N. (2011) *Écologie industrielle et territoriale, stratégies locales pour un développement durable*, Septentrion Presses Universitaires.

CALVERT, K., & MABEE, W., 2014, « Energy transition management as a 'spatial strategy'? Geographical implications of the Environmental Politics », 14, p. 460-477.

CERCEAU, J., JUNQUA, G., GONZALEZ, C., LAFOREST, V., LOPEZ-FERBER, M., 2014, « Quel territoire pour quelle écologie industrielle ? Contribution à la définition du territoire en écologie industrielle », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 5, n°1

CHAMARD C. (éd.), 2014, *Le marketing territorial*, De Boeck, Bruxelles

FAURE, A., NEGRIER, E., 2013, *Croyances politiques et territoires*, Rapport de recherche, 27 p.

FORTIN, M.J., FOURNIS, Y., L'ITALIEN F. (dir), 2016, *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Presses de l'Université Laval, 200 p.

GEELS, F.W., 2002, « Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study ». *Res. Policy* 1257-1274.

GOBERT, J., BRULLOT, S., 2017, "La mobilisation du capital territorial pour le développement d'une logique d'EIT », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* (Accepté, à paraître)

HODSON, M., MARVIN, A., 2010, « Can cities shape socio-technical transitions and how would we know if they were? », *Research Policy*, 39 (4) , p. 477-485.

JAGLIN, S., 2014, « Urban energy policies and the governance of multilevel issues in Cape Town *». Urban Studies,* 51, p. 1394-1414.

KNOEPFEL, P., LARRUE C., VARONE F., 2006, *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Ed. Rüegger, 384 p.

LABUSSIERE, O., 2016, « Transition énergétique et reconfigurations d'accès à l'énergie », in Fortin M.J., Fournis Y., L'Italien F. (dir), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Presses de l'Université Laval, p. 31-50

LAZAREVIC, D., VALVE, H., 2017, « Narrating expectations for the circular economy: Towards a common and contested European transition », *Energy Research & Social Science*, ISSN 2214-6296, http://dx.doi.org/10.1016/j.erss.2017.05.006. (en processus d'édition)

MIOT, Y., ROUSSEAU, M., 2017, « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques*. URL : http://www.metropolitiques.eu/Decroitrepour-survivre.html

MULLER, P., 2005, « Une théorie du changement dans l'action publique – Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de Science politique*, vol. 55, n°1, p. 155-187

NADAÏ, A., LABUSSIERE, O., DEBOURDEAU A., REGNIER Y., COINTE B., DOBIGNY L., 2014, " French Policy Localism : Surfing on ' Positive Energie Territories' (Tepos)", Energy Policy, Volume 78, Pages 281–29, doi:10.1016/j.enpol.2014.12.005

NEVENS, F., FRANTZESKAKI, N., GORISSEN, L., LOORBACH, D., 2013, « Urban Transition Labs: co-creating transformative action for sustainable cities ». *Journal of Cleaner Prod*., 50, 111-122.

POUPEAU, F.-M, 2013, « Quand l'État territorialise la politique énergétique. L'expérience des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie », *Politiques et management public* [En ligne], Vol 30/4

ROUDIL, N., 2017, « Introduction. Villes, territoires et énergies : enjeux et défis actuels *», Géographie, économie, société*, 2, Vol. 20, p. 157-171. DOI 10.3166/ges.19. 2017.00087

RUMPALA, Y., 2013, « Formes alternatives de production énergétique et reconfigurations politiques. La sociologie des énergies alternatives comme étude des potentialités de réorganisation du collectif », *Flux,* 2 N° 92, p. 47-61.

SCARWELL, H.J., LEDUCQ, D., GROUX, A. (dir), 2015, *Réussir la transition énergétique*, Presses Universitaire du Septentrion